



## TROISIEME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Cadre d'études sur les politiques  
intégrées propres à assurer  
une meilleure répartition  
des avantages de la mondialisation****Table des matières**

	<i>Page</i>
Introduction .....	1
I. Les fondements de la promotion d'une approche intégrée des politiques économiques et sociales .....	1
II. Etudes et débats au niveau mondial.....	4
1. Mise au point des notions et outils nécessaires à l'application des approches intégrées de la politique économique et sociale .....	4
2. Amélioration des connaissances du fonctionnement de l'économie mondiale et de son impact social .....	5
III. Etudes par pays.....	6
1. L'intégration dans l'économie mondiale et son impact social .....	6
2. Les changements apportés à la politique économique et sociale et le processus d'élaboration de la politique .....	7
a) La politique économique et financière.....	7
b) La politique du travail et la politique sociale.....	7
c) Le processus d'élaboration des politiques .....	8
3. L'impact économique et social des réformes d'ensemble.....	8
4. Enseignements d'ensemble à tirer.....	9
IV. Points appelant une discussion .....	9



## Introduction

1. A sa 277<sup>e</sup> session (mars 2000), le groupe de travail a demandé au Bureau d'élaborer un document définissant un cadre d'études sur les grandes orientations propres à assurer une meilleure répartition des avantages de la mondialisation. Le document d'information de cette session soutenait qu'une intégration accrue entre la politique économique et la politique sociale était l'une des conditions essentielles à remplir pour atteindre cet objectif<sup>1</sup>. La discussion de ce document indiquait que cette position faisait l'objet d'un large soutien et que la poursuite de cette approche suscitait un vif intérêt, particulièrement au niveau des pays, l'objectif étant de tirer les enseignements sur les mesures les plus à même de mettre la mondialisation au service de tous.
2. Le présent document comporte quatre parties. La première définit les arguments qui militent en faveur de la promotion d'une approche intégrée de la politique économique et de la politique sociale, proposant ainsi un cadre conceptuel d'ensemble propre à guider les travaux ultérieurs. La deuxième dresse la liste des questions à examiner en priorité au niveau international, tandis que la troisième définit les tâches correspondantes à effectuer au niveau des pays. La quatrième partie résume certains des points essentiels que le groupe de travail voudra sans doute examiner.

### I. Les fondements de la promotion d'une approche intégrée des politiques économiques et sociales

3. Les besoins humains sont globaux. Les familles ont une large gamme de besoins et d'aspirations, qui vont des exigences matérielles de base du bien-être physique (nourriture, vêtements, logement, soins de santé, etc.) aux droits liés à la citoyenneté comme les libertés civiles et politiques, l'accès à l'éducation et la sécurité socio-économique. Le travail décent propose une approche intégrée de ces besoins, puisqu'il englobe l'emploi et le revenu, les droits fondamentaux et la voix au travail, ainsi que la protection et la sécurité.
4. La justification ultime des politiques économiques et sociales est de répondre à ces besoins humains essentiels. Besoins et objectifs sont ici interdépendants et doivent être envisagés globalement afin de permettre aux familles de jouir d'une vie décente. Tous les efforts doivent être faits pour veiller à ce que cette optique guide en permanence les politiques économiques comme les politiques sociales.
5. De ce point de vue, on peut dire que la justification essentielle des politiques intégrées est que la dichotomie traditionnelle entre l'économique et le social ne constitue pas une base satisfaisante pour la solution des grands problèmes sociaux et économiques que pose la mondialisation actuelle. Cette dichotomie conduit souvent à des choix politiques peu heureux. Par exemple, elle a contribué à la sous-estimation des effets sociaux de la politique économique dans des domaines comme la stabilité macroéconomique, l'ajustement structurel et la transition vers l'économie de marché. Ces lacunes ont eu pour effet non seulement d'entraîner des coûts sociaux élevés, mais aussi de réduire l'efficacité

<sup>1</sup> Document GB.277/WP/SDL/1, mars 2000.

des politiques économiques elles-mêmes en raison de l'opposition sociale ou de l'instabilité politique qui en est résultée.

6. On pourrait donner bien d'autres exemples de situations où le fait d'élargir les politiques au-delà d'une approche économique étroite aura un impact économique et social positif. Par exemple, les craintes que suscite la taille de l'Etat entraînent parfois une réduction de ses ressources telle qu'il n'est plus à même de fournir le cadre institutionnel dont ont besoin les marchés pour fonctionner correctement. Les programmes de privatisation et de restructuration des entreprises sont plus efficaces lorsqu'ils sont combinés à des mesures compensatoires comme les programmes d'assurance chômage et les politiques actives du marché du travail, qui limitent ou contrecarrent les effets négatifs sur l'emploi et accroissent ainsi le soutien apporté aux programmes eux-mêmes. Si l'on veut accorder l'attention qu'ils méritent aux avantages économiques produits par un système général de protection sociale, il peut y avoir lieu de reconsidérer les réductions apportées pour des raisons budgétaires aux systèmes de sécurité sociale et à la fourniture des services sociaux de base.
7. Ces exemples confirment l'avis selon lequel il est illusoire d'accorder la primauté à la politique économique en se fondant sur l'hypothèse que les objectifs sociaux peuvent être atteints ultérieurement. Ainsi, les objectifs liés à la répartition ne peuvent être réalisés indépendamment des objectifs économiques. L'une des raisons en est que la politique économique a un fort impact sur la répartition des revenus. Si l'on ne tient pas compte de cette politique dès le départ, elle peut réduire à néant les efforts distincts menés *ex post* pour améliorer cette répartition. L'inverse est tout aussi important, puisque certaines recherches montrent de manière de plus en plus évidente qu'une forte inégalité des revenus a des effets négatifs sur la croissance économique.
8. Par ailleurs, on admet aussi de plus en plus que les variables institutionnelles jouent un rôle déterminant dans la performance sociale des économies de marché. Les mécanismes institutionnels qui soutiennent le fonctionnement des marchés – respect de la procédure judiciaire, force de droit des contrats, transparence de la vie politique et de la gestion des entreprises – exercent tous une forte influence sur l'impact social des mécanismes du marché. Les institutions du marché du travail ont des conséquences positives pour la productivité et l'emploi, ainsi que pour la sécurité et la répartition des revenus. En tout état de cause, ces institutions jouent un rôle indispensable dans le bon fonctionnement des entreprises, étant admis toutefois que le cadre institutionnel influe également sur la volonté de ces entreprises de contribuer à la réalisation des objectifs sociaux et économiques.
9. De même, la mesure dans laquelle les droits civils fondamentaux (notamment les droits liés au travail comme la liberté syndicale et le droit de négocier collectivement) sont respectés influe fortement sur les résultats sociaux et économiques. Ces droits constituent le fondement qui détermine la capacité des gens à réaliser leurs besoins et aspirations et à influencer les processus économiques vers la réalisation de ces fins. Ils déterminent également l'ampleur de la responsabilité et de la transparence démocratiques dans l'élaboration des politiques, qui contribuent fortement toutes deux à faire que les politiques économiques sont efficaces et qu'elles vont dans le sens de l'intérêt général.
10. Cependant, il faut aussi considérer les implications économiques des politiques sociales à la lumière des possibilités de développement et des ressources d'un pays donné. Fondamentalement, les grands objectifs de la politique sociale doivent être économiquement réalisables, ce qui exige par exemple qu'on analyse leur impact sur la création d'emplois et la compétitivité, les liens existant entre les mécanismes de fixation des rémunérations et l'inflation, et le rôle des politiques sociales dans la promotion d'un environnement favorable à l'investissement et à la création des entreprises, particulièrement des PME.

11. En regroupant ces différentes perspectives, on est mieux à même de mettre en œuvre des approches intégrées qui tiennent compte simultanément et également des facteurs économiques et des facteurs non économiques. L'une des raisons fondamentales à cela est que les éléments considérés traditionnellement comme non économiques – tels que les droits fondamentaux et la participation, les institutions sociales et politiques ainsi que le degré d'inégalité et de sécurité socio-économique – exercent tous une forte influence sur l'efficacité économique et ses résultats. A leur tour, ces facteurs non économiques sont influencés, pour le meilleur ou pour le pire, par le choix des politiques économiques. Ainsi, une approche intégrée tenant compte simultanément des facteurs économiques et des facteurs non économiques est à même de produire des résultats aussi bien économiques que sociaux. L'un des principaux avantages d'une approche intégrée est qu'elle permet de tirer avantage au maximum de la *complémentarité* des politiques. Les progrès réalisés simultanément dans l'obtention de la croissance économique, la réduction des inégalités, l'amélioration de la sécurité socio-économique, le renforcement des droits fondamentaux et la mise en place des institutions solides qui sont nécessaires au fonctionnement efficace des marchés peuvent se soutenir mutuellement. Ainsi, du point de vue des résultats obtenus, l'ensemble est supérieur à la somme de ses parties. Cela est dû partiellement aussi au fait qu'une approche intégrée permet davantage de *cohérence*. Elle a pour effet de réduire le risque de voir les mesures prises dans un secteur aller à l'encontre de la réalisation des objectifs fixés dans un autre, au lieu de les soutenir. Elle a aussi pour avantage de faciliter les progrès accomplis en direction d'une affectation optimale des ressources entre des objectifs économiques, sociaux et politiques qui se font concurrence.
12. Il est important de noter ici que la réalisation de certains de ces objectifs – comme le respect des droits civils fondamentaux ou la mise en place d'approches plus participatives à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques – ne nécessite pas de ressources élevées et est généralement compatible avec la compétitivité des entreprises et des économies. Pourtant, la réalisation de ces objectifs est de nature à produire des résultats extrêmement bénéfiques. Placer ces questions au centre du programme des mesures à prendre, dans l'optique d'une approche intégrée, accroît considérablement les chances de progrès.
13. La notion de travail décent constitue la base de l'approche intégrée de l'OIT. La stratégie visant à atteindre ce but pour tous implique la poursuite simultanée de quatre objectifs clés:
  - la progression de l'emploi;
  - le respect des principes et droits fondamentaux au travail;
  - la promotion du dialogue social;
  - le renforcement et l'élargissement de la protection sociale.
14. Cette tâche couvre une partie importante et stratégique de l'ensemble du programme de mesures lié au développement. L'un des fondements de cette stratégie tient aux liens positifs existant entre les quatre éléments du travail décent, que l'on peut envisager comme suit.
15. Les mesures visant à produire le taux maximal d'emploi décent pour tous contribuent de manière vitale à élargir la diffusion des fruits de la croissance économique. Les revenus de l'emploi sont le facteur déterminant du bien-être économique de la plupart des membres de la population.
16. Le respect intégral des principes et droits fondamentaux au travail aidera les travailleurs et travailleuses à se rendre maîtres de leur sort en leur permettant de promouvoir efficacement leurs intérêts dans les grands débats et contribuera à faire que la création

d'emplois présente un caractère prioritaire, que les conditions de travail soient conformes aux normes minimales, qu'il existe un niveau satisfaisant de sécurité sociale et que l'on constitue une base solide permettant d'améliorer les relations professionnelles et le dialogue social.

17. Un niveau élevé d'investissement productif et de développement des entreprises apporte le soutien économique nécessaire aux mesures de protection sociale, garantissant ainsi leur maintien dans la durée.
18. De même, l'obtention d'un niveau supérieur de sécurité socio-économique serait un complément important aux mesures précitées. Les mesures tendant à étendre la protection sociale à l'ensemble des travailleurs contribueraient puissamment à la réduction de la pauvreté. Elles contribueraient également à améliorer les résultats économiques en mettant fin aux comportements inefficaces des agents économiques qui font preuve d'une aversion au risque excessive et en permettant de favoriser la flexibilité sans compromettre la sécurité socio-économique.

## **II. Etudes et débats au niveau mondial**

19. Il apparaît aujourd'hui clairement que des efforts supplémentaires devront être consentis, tant au niveau mondial qu'à celui des pays, pour promouvoir l'adoption d'approches mieux intégrées aux politiques économiques et sociales, considérées comme le moyen essentiel d'obtenir un partage plus large des fruits de la mondialisation.
20. Au niveau mondial, il semble important d'entreprendre les travaux de recherche énumérés ci-dessous. Etant donné leur nature, ces études devraient être menées en partenariat avec les autres organisations compétentes au sein du système multilatéral. Un effort de collaboration présentera le double avantage d'accroître le montant d'informations et de compétences disponibles ainsi que d'accroître la cohérence des différentes approches suivies au sein du système multilatéral.

### **1. Mise au point des notions et outils nécessaires à l'application des approches intégrées de la politique économique et sociale**

21. Comme la politique sociale est considérée habituellement comme le parent pauvre de la politique économique, assez peu d'efforts ont été faits pour élaborer les cadres conceptuels et les outils nécessaires à une exploitation maximale des avantages de cette politique. Par exemple, les notions clés d'«efficacité» et de «productivité» sont appliquées presque exclusivement à la politique économique, alors pourtant qu'elles pourraient à l'évidence être étendues utilement à la politique sociale. Mesurer les avantages économiques de la politique sociale, au-delà de ses avantages sociaux évidents, pourrait contribuer considérablement aux efforts menés pour améliorer le statut de cette politique et faire en sorte qu'elle reçoive une part équitable des ressources disponibles. Cette amélioration toucherait une large gamme de questions relevant du social: investissements dans les services sociaux de base, protection sociale, législation protectrice du travail et mise en application des droits fondamentaux.
22. Dans ce domaine, il est proposé de faire élaborer par le Bureau un cadre servant à mesurer les avantages économiques de la politique sociale. Parallèlement, il y aurait lieu d'élaborer un cadre propre à mesurer les avantages sociaux de la politique économique. Pour cela, il faudra sélectionner des indicateurs clés de l'impact social comme de l'impact économique

et élaborer des lignes directrices claires sur la manière d'incorporer *ex ante* les évaluations de l'impact social dans l'analyse politique.

## 2. Amélioration des connaissances du fonctionnement de l'économie mondiale et de son impact social

23. Nombre d'aspects du fonctionnement de la nouvelle économie mondiale restent peu connus et peu compris. Cet état d'ignorance relative constitue un terrain fertile pour les peurs suscitées par les effets de la mondialisation et retarde l'élaboration des mesures positives prises, tant au niveau international que national, pour répondre aux nouvelles possibilités et aux nouveaux défis créés par les changements en cours.
24. Dans ces conditions, il est important d'améliorer la connaissance du fonctionnement de l'économie mondiale et de son impact sur l'emploi, la protection sociale, les droits des travailleurs et le dialogue social, qui constituent les quatre objectifs stratégiques de l'OIT. Cette amélioration permettra à son tour d'élaborer les mesures internationales et nationales propres à accélérer les progrès vers le but que constitue le travail décent pour tous. L'OIT a reçu récemment de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le suivi du Sommet mondial pour le développement social le mandat clair de renforcer ses efforts dans ce domaine <sup>2</sup>.
25. Les résultats de ce travail serviront à formuler les grands axes du dialogue mené par l'OIT avec les autres organisations internationales et les avis d'ensemble donnés aux mandants tripartites. En outre, ces recherches offriront la base de connaissances nécessaire à l'établissement de documents d'orientation soumis au Groupe de travail sur la dimension sociale de la libéralisation du commerce international.
26. Il est proposé d'aborder tout d'abord deux éléments liés entre eux:
- a) *Les travaux empiriques visant à analyser l'impact du commerce international, de l'investissement étranger et de la mise au point des nouveaux systèmes mondiaux de production sur l'emploi (son taux de progression, sa structure et sa qualité) et sur la réduction de la pauvreté.* Ce travail comprendra en premier lieu la collecte systématique des données disponibles sur les principales variables émanant de sources internationales, complétées par les statistiques nationales d'un certain nombre de pays en développement et en transition. On analysera alors les grandes tendances (comme le fait de savoir si le lien existant entre la libéralisation du commerce et l'investissement étranger direct, d'une part, et l'emploi, de l'autre, a évolué au cours du temps). On examinera également l'évolution de l'organisation des entreprises dans l'économie mondiale et son impact sur l'emploi. On entreprendra ensuite des études économétriques visant à mettre en place un cadre explicatif des tendances observées. On mènera alors un nombre limité d'études de cas pour analyser de manière plus détaillée les principales questions en cause.
  - b) *Le renforcement de l'objectif du travail décent dans la gestion de la mondialisation.* Sur la base des résultats tirés du premier élément et d'un examen approfondi des études menées sur la question, ce travail cherchera à analyser la cohérence et l'intégration des questions liées au commerce multilatéral, à l'investissement et aux sujets connexes qui pourraient contribuer à la réalisation de l'objectif qu'est le travail

<sup>2</sup> Document GB.279/ESP/3.

décent pour tous et une répartition plus équitable des fruits de la mondialisation. A cet égard, on pourrait examiner entre autres le renforcement du dialogue social, des principes de la politique sociale, des codes de conduite volontaires du secteur privé, du rôle des normes internationales du travail et de l'innovation et de l'esprit d'entreprise.

- c) *Travailler à l'élaboration d'un cadre unifié.* De manière plus large, ces études devraient être considérées comme une contribution au but d'ensemble consistant à améliorer la cohérence des actions menées au sein du système multilatéral. D'autres éléments stratégiques doivent être incorporés dans le cadre unifié permettant d'assurer cette cohérence, comme les tâches menées par les institutions de Bretton Woods pour faire de la réduction de la pauvreté l'élément central du développement et des stratégies visant à atténuer la dette, la contribution de l'OIT à cette action, axée sur le rôle du travail décent dans la réduction de la pauvreté, et les travaux menés en permanence par l'Organisation pour renforcer le soutien théorique de la notion de travail décent et la concrétiser au niveau des pays. Si le groupe de travail le souhaite, le Bureau pourrait présenter en mars 2001 un document faisant le bilan des travaux menés par l'OIT dans ces domaines et définissant une stratégie visant à regrouper les différents éléments qui touchent à la réduction de la pauvreté et au travail décent dans l'économie mondiale. Cette stratégie serait élaborée en partenariat avec les autres organisations du système international.

### **III. Etudes par pays**

27. Les études par pays et le rapport de synthèse examiné par le groupe de travail en novembre 1999 constituent un fondement solide pour les travaux futurs menés au niveau des pays<sup>3</sup>. On se propose, en se fondant sur l'orientation d'ensemble dégagée par ces études, d'entreprendre des examens par pays visant à proposer des moyens de renforcer le processus d'élaboration des politiques en vue d'obtenir un partage plus large des fruits de la mondialisation.
28. Ces études par pays chercheront à définir les principales chances et difficultés résultant de la mondialisation pour la politique économique et sociale, ainsi qu'à définir dans ce contexte la portée actuelle de l'intégration des politiques, la manière dont cette intégration a évolué dans le temps et la manière dont on pourrait améliorer le processus de prise des grandes décisions. Elles n'entreront pas dans les détails en ce qui concerne les facteurs qui déterminent l'évolution économique et sociale, mais se concentreront sur les questions de politique générale. On propose la structure suivante.

#### **1. L'intégration dans l'économie mondiale et son impact social**

29. Cette introduction analysera les tendances qui témoignent du degré d'intégration du pays dans l'économie mondiale. On y examinera des variables comme le rapport entre le commerce et le PIB, l'évolution de la structure du commerce international, l'évolution de l'investissement étranger direct et des autres flux de capitaux et l'étendue et le degré de participation aux réseaux de production mondiaux. Elle s'accompagnera d'un examen des résultats économiques fondés sur des mesures types comme le taux de croissance du PIB,

<sup>3</sup> Document GB.276/WP/SDL/1.



la productivité totale des facteurs, le taux d'épargne et d'investissement, la balance des paiements et la dette extérieure, etc.

**30.** Parallèlement, on examinera l'évolution de variables liées au travail et aux questions sociales comme le niveau de chômage et de sous-emploi, la structure de l'emploi, les salaires et inégalités de revenus, la situation en ce qui concerne les droits fondamentaux des travailleurs, la sécurité de l'emploi et le niveau de la protection sociale.

**31.** On s'efforcera de comprendre les liens existant entre les variables économiques et sociales, et notamment de mieux connaître les forces économiques fondamentales qui font évoluer les variables sociales et d'examiner la manière dont ces changements influencent à leur tour les résultats économiques.

## **2. Les changements apportés à la politique économique et sociale et le processus d'élaboration de la politique**

**32.** Cette partie examinera la manière dont les politiques ont évolué au cours de la période d'intégration croissante dans l'économie mondiale. Cette analyse établira une comparaison et une opposition entre la manière dont la politique économique et financière, d'une part, et la politique du travail et la politique sociale, de l'autre, ont évolué avec l'intégration croissante dans l'économie mondiale.

### **a) La politique économique et financière**

**33.** On examinera les changements essentiels qui se sont produits au cours de la période quant à l'intégration croissante du pays dans l'économie mondiale, à savoir probablement:

- la libéralisation du commerce;
- les changements apportés à la politique de l'investissement étranger direct;
- la libéralisation financière, et notamment la suppression du contrôle des mouvements de capitaux;
- la privatisation et la déréglementation du marché;
- l'intégration dans les réseaux de production mondiaux.

**34.** On examinera la date, la succession dans le temps et la cohérence interne de ces changements dans le cadre de l'ensemble des mesures de politique économique. On examinera également les arguments avancés en leur faveur et les avantages qu'on en attend par rapport aux résultats effectifs.

### **b) La politique du travail et la politique sociale**

**35.** On procédera à un examen similaire pour la politique du travail et la politique sociale, examen qui portera sur les domaines ci-après, qui sont au cœur de la promotion du travail décent:

- politiques et programmes tendant à promouvoir les droits fondamentaux des travailleurs;

- réforme de la législation du travail et des institutions relatives à la négociation collective et au dialogue social;
- réforme des systèmes de sécurité sociale et des autres aspects de la protection sociale;
- promotion de l'emploi, notamment par le soutien aux politiques actives du marché du travail, à la formation et à la promotion de l'entreprise.

36. On examinera les raisons profondes de ces changements et le processus selon lequel sont prises les décisions, en se demandant particulièrement si ces décisions se fondent largement sur des considérations d'efficacité et de compétitivité économiques ou sur le souci de compenser l'impact social négatif et de renforcer l'impact social positif des réformes économiques en vue d'une équité accrue.

### **c) Le processus d'élaboration des politiques**

37. On évaluera ces changements en se demandant ce qu'il est advenu du degré d'intégration existant entre ces deux ensembles de politiques. Par exemple, les examens par pays examineront la manière dont la politique économique et sociale est formulée, l'étendue des consultations et de la coordination existant entre les ministères chargés des affaires économiques et des affaires sociales, la manière dont les décisions relatives à la répartition des ressources sont prises et les mécanismes de consultation des partenaires sociaux et de la société civile. Par ailleurs, elles compareront les capacités institutionnelles relatives des ministères économiques et sociaux (nombre et qualité des fonctionnaires, budgets) et évalueront la qualité du processus d'élaboration des politiques dans chaque cas.

38. On accordera une attention particulière à la mesure et à la manière dont l'impact social de la politique économique et sociale a été pris en considération dans le processus d'élaboration des politiques. On examinera de manière similaire la mesure dans laquelle les avantages économiques de la politique sociale sont incorporés dans le processus de prise des décisions.

39. L'analyse de ces questions essentiellement technocratiques sera située dans le contexte économique plus large du processus d'élaboration des politiques. L'influence exercée sur la formulation des politiques par les principaux groupes d'intérêts comme les employeurs, les travailleurs et les organisations représentant les pauvres, le degré de liberté et d'ouverture du débat politique et le niveau de transparence de la mise en œuvre des mesures prises sont tous facteurs qui exercent une influence importante sur l'efficacité ultime des politiques tendant à partager plus largement les avantages de la mondialisation.

## **3. L'impact économique et social des réformes d'ensemble**

40. Cette partie des études par pays cherchera à évaluer l'impact des réformes d'ensemble étudiées dans les sections précédentes sur les résultats économiques globaux (croissance, productivité et compétitivité) et les indicateurs sociaux comme le niveau de chômage et de sous-emploi, l'étendue de la pauvreté et le degré d'inégalité des salaires et des revenus, la sécurité socio-économique et les droits fondamentaux des travailleurs. Elle prendra en considération la mesure dans laquelle les mesures adoptées ont permis de promouvoir l'innovation, le développement des entreprises et l'esprit d'entreprise. S'il est difficile d'établir des liens causaux clairs entre telle réforme et tels résultats, ce travail permettra au moins d'établir une large évaluation du degré de succès obtenu par un pays donné dans ses efforts pour maîtriser la dimension sociale de la mondialisation et d'en savoir plus sur les

liens existant entre l'élaboration des politiques et les résultats économiques et sociaux observés.

#### 4. Enseignements d'ensemble à tirer

41. Cette partie de l'étude, qui en sera la conclusion, tirera les enseignements d'ensemble de l'analyse précédente. Elle s'efforcera de mettre en lumière les domaines où, dans chaque pays, les changements apportés au processus d'élaboration des politiques sont susceptibles de conduire à une amélioration des résultats économiques et sociaux.
42. On pourrait établir en temps utile un rapport de synthèse des études par pays pour faire ressortir les principes généraux et pratiques optimales en matière économique et sociale qui résultent des différents régimes et processus d'élaboration des politiques des pays étudiés.

#### IV. Points appelant une discussion

43. Le groupe de travail souhaitera sans doute:
  - a) exprimer son avis sur les questions sur lesquelles il souhaite que le Bureau mène des études au niveau mondial et sur l'importance respective des questions proposées;
  - b) faire des commentaires sur la suggestion selon laquelle le Bureau élaborera un document en vue de la discussion qui aura lieu à la réunion du groupe de travail en mars 2001, afin de faire le bilan des travaux effectués par l'OIT sur la réduction de la pauvreté et le travail décent dans l'économie mondiale et de définir une stratégie visant à élaborer un cadre unifié;
  - c) exprimer son avis sur la proposition tendant à effectuer les études par pays et, si cet avis est favorable, donner des indications sur le nombre de ces études qui pourraient être entreprises et sur le choix des pays qui en feraient l'objet.
44. Naturellement, la capacité du Bureau de répondre aux demandes du groupe de travail dépendra des résultats obtenus par lui s'agissant de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ces nouvelles activités. Certes, il est possible de réaffecter dans une certaine mesure les ressources du budget ordinaire actuel, mais cela ne peut couvrir qu'une partie du coût des activités mentionnées dans le présent document. La réalisation intégrale de ces activités exigera des ressources supplémentaires soit dans le cadre du programme et budget pour 2002-03, soit en faisant appel à des sources extrabudgétaires. Le groupe de travail est invité à garder ces considérations à l'esprit pour déterminer l'ampleur du travail de soutien qu'il demandera au Bureau.

Genève, le 23 octobre 2000.